



## EN BREF :

Pour la semaine du 24 au 30 juillet :

- Sommaire météorologique.
- Stades phénologiques.
- Opérations culturales.
- Maladie : tache foliaires.

## SOMMAIRE MÉTÉOROLOGIQUE

### Côte-Nord

Secteurs de la Haute-Côte-Nord et de Manicouagan : températures fraîches, précipitations moyennes (de 1 à 3 jours)

Secteur de Longue-Pointe-de-Mingan : températures chaudes le jour et normales la nuit, précipitations faibles (moins de un jour). On rapporte même un début de sécheresse pour ce secteur.

### Lac-Saint-Jean Ouest

Pour les secteurs de Saint-Thomas, Normandin, La Doré, Proulx, Saint-Eugène et Notre-Dame-de-Lorette : températures chaudes le jour et normales la nuit.

Pour les secteurs de Saint-Méthode, Roberval et Saint-Prime : températures chaudes le jour et la nuit.

Pour l'ensemble des secteurs du Lac-Saint-Jean Ouest, les précipitations sont moyennes.

## STADES PHÉNOLOGIQUES

### Année de récolte

#### Côte-Nord

Secteur Haute-Côte-Nord : stades 11 (fruits verts) et 13 (fruits bleus ou noirs).

Secteur Manicouagan : stade 11.

Secteur Longue-Pointe-de-Mingan : stades 9 (abscission des corolles, assèchement du style), 11 et 13.

## **Lac-Saint-Jean Ouest**

Pour l'ensemble des secteurs : stades 11, 13 et 14 (la récolte du bleuet frais à la main est débutée).

Pour le bleuet destiné à la congélation, la récolte devrait débuter vers le 10 août.

## **Année de végétation**

### **Côte-Nord**

Secteurs Haute-Côte-Nord et Manicouagan : croissance terminée; ce stade est observable par la présence d'un petit fil noir à l'extrémité de la tige qui est en fait les restes séchés de la dernière feuille.

Secteur Longue-Pointe-de-Mingan : la croissance varie d'active à terminée.

### **Lac-Saint-Jean Ouest**

Pour l'ensemble des secteurs, la croissance varie d'active à terminée.

## **OPÉRATIONS CULTURALES**

### **Désherbage d'été (super-éponge)**

Pour l'ensemble des régions, le désherbage d'été est en cours dans les bleuetières en végétation. La récolte à la main est débutée dans plusieurs bleuetières au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

## **MALADIE**

### **Tache foliaires**

Les taches foliaires sont très abondantes en cette période de l'année dans les bleuetières. Le blanc (*Oidium Vaccinii*), la tache septorienne (*Septoria difformis*) et la rouille du bleuet (*Naohidemyces vaccinii*) sont celles qui sont les plus observées. Le blanc et la rouille sont des maladies qui apparaissent tardivement et ne nécessitent généralement pas d'intervention. Puisque la tache septorienne est plus hâtive (début d'infection en juin), elle est donc plus sujette à affecter la production de bleuet que le blanc et la rouille. Cependant, elle nécessite rarement un traitement avec un fongicide. Évaluez l'importance de ces maladies en visitant les champs au début de septembre. Les champs les plus affectés pourront faire l'objet d'un brûlage intense afin de limiter l'infection.

Pour des informations supplémentaires sur les maladies foliaires, consultez le feuillet de renseignements C3.3.0 sur les maladies secondaires du bleuet sauvage du « Guide de production du Nouveau-Brunswick » (<http://www.gnb.ca/0171/10/0171100029-f.pdf>), le « Guide d'identification—Alliés et ennemis du bleuet nain—Insectes, maladies et végétaux », d'Ève-Catherine Desjardins et de Romain Néron et le « Guide de production du bleuet sauvage... dans une perspective de développement durable » d'Agrinova, du Club Conseil Bleuet, du MAPAQ et du CRAAQ.



Texte rédigé par :

Joseph Savard, technicien agricole, Groupe conseil Agri-vert

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DU BLEUET NAIN  
ANDRÉ GAGNON, agronome, conseiller en horticulture – Avertisseur  
Direction régionale du Saguenay–Lac-Saint-Jean, MAPAQ  
801, chemin du Pont-Taché Nord, Alma (Québec) G8B 5W2  
Téléphone : 418 662-6457, poste 249 – Télécopieur : 418 668-8694  
Courriel : [Andre.Gagnon@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Andre.Gagnon@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Maripier Mercier, RAP

**© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document***  
***Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 11 – bleuet nain – 2 août 2011***

